

VILLE DE LAVAL

# BUDGET PRIMITIF 2015

Rapport de présentation



## SOMMAIRE

Introduction : les temps changent .....	2
1. Budget principal .....	3
1.1. Les équilibres financiers .....	3
1.2. Les produits de fonctionnement.....	4
1.3. Les charges de fonctionnement.....	6
1.4. Les investissements.....	8
2. Les budgets annexes .....	9
2.1. Budget de l'eau .....	9
2.2. Budget de l'assainissement.....	10
2.3. Budget parkings .....	11

## INTRODUCTION : LES TEMPS CHANGENT

La nécessité d'économiser l'argent public confronte les collectivités locales à de nouveaux défis, à la mesure des défis nationaux.

Les capacités contributives des français atteignent leurs limites, menaçant la cohésion nationale. L'impôt excessif perd son rôle de redistribution des richesses pour devenir un frein à la création de richesses.

L'absence de réforme structurelle des fonctionnements publics et la fuite en avant du déséquilibre budgétaire de l'Etat compromettent l'avenir des générations futures sans assurer le bien être des générations présentes.

L'incapacité à organiser une activité économique prospère et une vie sociale épanouie marque les dirigeants d'une suspicion légitime et il devient bien difficile de ne pas considérer les élites de la nation comme en panne d'inspiration et de courage. Cette pensée dévastatrice qui progresse fait le lit des idéologies extrêmes prospérant sur le désespoir de certaines populations.

À la place qui est la notre nous voulons combattre en inscrivant notre gestion dans la droite ligne de nos convictions.

Nous pensons que les impôts sont trop élevés ; alors nous les baissons.

Nous disons que les dépenses sont trop lourdes ; alors nous les diminuons.

Nous avons fait des promesses; alors nous les tenons.

Ainsi, pour la première fois depuis trop longtemps, le budget 2015 voit baisser simultanément les recettes de 5,1% et les dépenses de fonctionnement de 3%. Conformément à notre débat d'orientation budgétaire présenté il y a quelques semaines, nous soutenons les dépenses d'investissement brutes qui s'élèveront à 11,498M. Nous n'aggravons pas notre dette dont nous abaissons le coût par l'élimination d'un emprunt toxique.

Ces résultats ont été rendu possibles grâce à l'engagement à nos côtés des membres des services municipaux. Leurs forces vives, que nous avons sollicitées dans le respect des personnes et des valeurs, ont permis d'initier une réforme structurelle globale des fonctionnements. Rappelons que nous avons installé un « plan finances 2014-2020 », un « plan pluriannuel d'investissement » et une prospective budgétaire sérieuse.

C'est grâce à cet effort sans précédent que nous allons assainir les finances de notre ville afin de ne plus être étranglés par le poids de nos dépenses rigides et de notre dette. Une fois assainies, les finances de notre ville permettront de mener des politiques ambitieuses dans des domaines tels que la parentalité et la famille, l'enfance, l'aide aux associations, la cohésion sociale, l'aide aux plus démunis, la culture, l'urbanisme, l'économie, l'écologie...

Nous ne croyons pas, comme certains, que la rationalisation des dépenses publiques entraîne forcément une baisse de la qualité des services publics. Baisser les dépenses de fonctionnement en soutenant l'investissement, c'est garder la même voiture mais réduire sa consommation. Chacun sait que moins le véhicule consomme, plus on fait de distance avec le plein.

## 1. BUDGET PRINCIPAL

### 1.1. Les équilibres financiers

Le budget primitif 2015 s'intègre dans les orientations arrêtées à l'occasion du débat d'orientation budgétaire (DOB) dont les lignes directrices sont :

- La baisse des taux d'imposition de 10%,
- La prise en compte de la réduction des concours financiers de l'Etat,
- L'ajustement des charges de fonctionnement au niveau des recettes,
- Un investissement adapté aux capacités financières de la ville.

Pour 2015, il en ressort une baisse tant des produits (-5,1 %) que des charges de fonctionnement (-3,0 %). Comme indiqué à l'occasion du DOB, la rigidité des dépenses d'une part, l'ampleur de la diminution des produits résultant de la baisse des dotations de l'Etat et de la baisse des taux d'imposition d'autre part, vont conduire à une période transitoire où les cessions immobilières vont contribuer à l'équilibre des budgets.

<i>en milliers d'euro</i>	budget2014 (bp+bs)	budget2015
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (a)</b>	<b>73 331</b>	<b>69 615</b>
PRODUIT DES SERVICES (70)	7 067	7 038
IMPOTS ET TAXES (73)	46 301	44 083
DOTATIONS ET SUBVENTIONS (74)	19 032	17 814
AUTRES PRODUITS COURANTS (75)	517	470
ATTENUATION DE CHARGES (013)	184	180
PRODUITS EXCEPTIONNELS (77)	230	30
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT (b)</b>	<b>69 807</b>	<b>67 721</b>
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)*	12 752	11 798
CHARGES DE PERSONNEL (012)	44 040	43 250
ATTENUATION DE PRODUIT (014)	1	1
AUTRES CHARGES DE GESTION (65)	6 678	6 654
CHARGES FINANCIERES NETTES (66 - 76)**	3 034	3 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	1 047	722
PROVISIONS (68-78)	2 255	2 296
<b>TRAVAUX EN REGIE (MAIN D'OEUVRE) (c)</b>	<b>175</b>	<b>175</b>
<b>EPARGNE BRUTE (d = a + c - b)</b>	<b>3 699</b>	<b>2 069</b>
- REMBOURSEMENT CAPITAL	6 847	7 050
<b>EPARGNE NETTE (e)</b>	<b>-3 148</b>	<b>-4 981</b>
<b>RESSOURCES PROPRES D'INVESTISSEMENT (g)</b>	<b>4 752</b>	<b>5 785</b>
FCTVA	1 570	1 200
TAXE AMENAGEMENT	200	200
CESSIONS***	2 982	4 385
<b>CAPACITE AUTOFINANCEMENT (h = e - f + g)</b>	<b>1 604</b>	<b>804</b>

\* Hors matériaux travaux en régie

\*\* Hors pénalité de refinancement

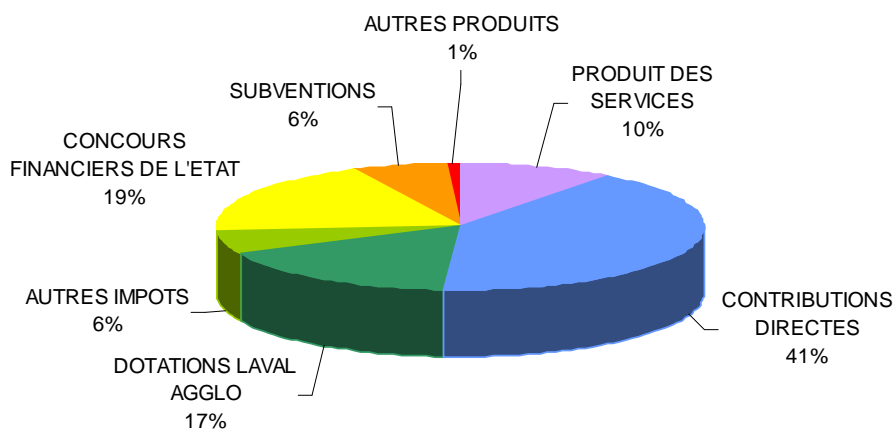
\*\*\* Y compris la "refacturation" au CCAS de l'aménagement de son bâtiment en 2015 (685m€)

<i>en milliers d'euro</i>	budget2014 (bp+bs)	budget2015
<b>CAPACITE AUTOFINANCEMENT (h)</b>	<b>1 604</b>	<b>804</b>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	19 127	11 498
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	7 392	2 813
<b>INVESTISSEMENTS NETS (i)</b>	<b>11 736</b>	<b>8 685</b>
RESULTAT ANTERIEUR NET (j)	-231	0
PENALITES REFINANCEES (k)	590	0
<b>EMPRUNT D'EQUILIBRE (l = i + k - h - j)</b>	<b>10 953</b>	<b>7 881</b>

## 1.2. Les produits de fonctionnement

Les produits de fonctionnement se composent principalement des contributions directes, des concours financiers de l'Etat et des dotations de Laval Agglomération qui en représentent globalement 77%.

**Composition des produits de fonctionnement**



en milliers d'euro	budget2014 (bp+bs)	bp2014	EVOL°
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>73 331</b>	<b>69 615</b>	<b>-5,1%</b>
PRODUIT DES SERVICES (70)	7 067	7 038	-0,4%
IMPOTS ET TAXES (73)	46 301	44 083	-4,8%
DOTATIONS ET SUBVENTIONS (74)	19 032	17 814	-6,4%
AUTRES PRODUITS COURANTS (75)	517	470	-9,1%
ATTENUATION DE CHARGES (013)	184	180	-2,2%
PRODUITS EXCEPTIONNELS (77)	230	30	-87,0%

Par rapport au budget 2014, les produits de fonctionnement sont en diminution de 5,1% ce qui s'explique essentiellement par la baisse des taux d'imposition et des concours financiers de l'Etat.

- **Les produits des services**

en milliers d'euro	budget2014 (bp+bs)	bp2014	EVOL°
<b>PRODUIT DES SERVICES (70)</b>	<b>7 067</b>	<b>7 038</b>	<b>-0,4%</b>
SPECTACLE	100	0	-100,0%
REDEVANCES PERISCOLAIRES ET JEUNESSE	1 524	1 600	5,0%
CRECHES	850	860	1,2%
VENTES CUISINES CENTRALES	570	585	2,6%
AUTRES	4 023	3 993	-0,7%

Les produits des services sont en légère baisse par rapport au budget 2014 ce qui s'explique essentiellement par la recette d'un spectacle en 2014 à hauteur de 100 m€ non reconduit en 2015. Cette baisse est atténuée notamment par les recettes supplémentaires des repas vendus par la cuisine hors restauration scolaire et ALSH et une amélioration des recettes de crèches qui devrait être obtenue par une optimisation de la gestion. A noter que les recettes des TAP maternelles ont été ajustées à ce qui a pu être observé en 2014.

- **Les impôts et taxes :**

<i>en milliers d'euro</i>	budget2014 (bp+bs)	budget2015	EVOL°
<b>IMPOTS ET TAXES (73)</b>	<b>46 301</b>	<b>44 083</b>	<b>-4,8%</b>
CONTRIBUTIONS DIRECTES	30 968	28 450	-8,1%
DOTATIONS COMMUNAUTAIRES	11 588	11 588	0,0%
DROITS DE MUTATION	1 200	1 250	4,2%
TAXE ELECTRICITE	950	1 000	5,3%
DROITS DE STATIONNEMENT	650	680	4,6%
FPIC	520	640	23,1%
TAXE SUR LA PUBLICITE	300	350	16,7%
AUTRES	125	125	0,0%

Malgré une diminution des taux d'imposition de 10%, la baisse des impôts et taxe se limite à 4,8% ceci s'expliquant principalement par :

- L'évolution physique des bases fiscales d'une part et l'actualisation de ces bases qui vient d'être fixée par le parlement à 0,9%,
- La montée en puissance du fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC)

- **Les dotations et participations :**

<i>en milliers d'euro</i>	budget2014 (bp+bs)	budget2015	EVOL°
<b>DOTATIONS ET SUBVENTIONS (74)</b>	<b>19 032</b>	<b>17 814</b>	<b>-6,4%</b>
DOTATION FORFAITAIRE	11 519	10 170	-11,7%
DOTATION SOLIDARITE URBAINE	1 365	1 370	0,4%
DOTATION PEREQUATION	245	290	18,4%
COMPENSATIONS FISCALES	1 620	1 640	1,2%
AUTRES	4 283	4 344	1,4%

Les dotations et participations sont en diminution de 6% en raison du prélèvement réalisé sur la dotation forfaitaire au titre du pacte de responsabilité. Cette diminution est légèrement atténuée par la progression de la dotation de péréquation et la perception d'une subvention de 50m€ pour le conservatoire au titre du projet d'éducation artistique. A noter qu'une forte progression des bases nettes exonérées de taxe d'habitation en 2014 (+9%) conduit à une légère augmentation des compensations fiscales.

- **Les autres produits de fonctionnement courant :**

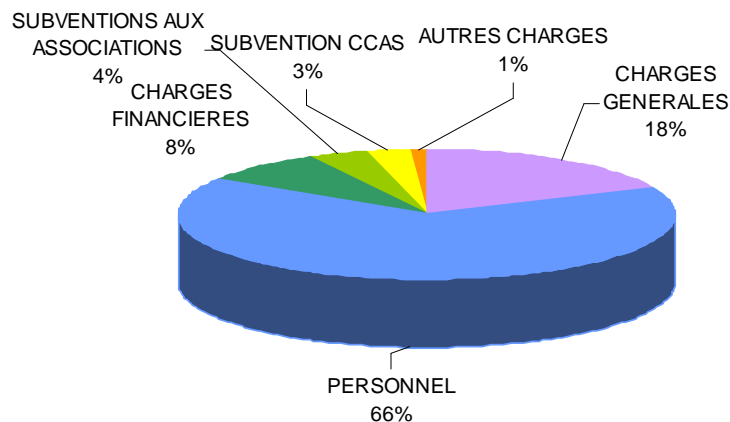
<i>en milliers d'euro</i>	budget2014 (bp+bs)	budget2015	EVOL°
<b>AUTRES PRODUITS DE FONCT. COURANT (75)</b>	<b>517</b>	<b>470</b>	<b>-9,1%</b>
LOYERS	364	405	11,1%
REDEVANCE DSP CHAUFFAGE	153	65	-57,5%
AUTRES	0	1	s.o.

Les autres produits de fonctionnement courant sont en diminution de 9 % en raison de la mise en œuvre de la nouvelle DSP chauffage urbain.

### 1.3. Les charges de fonctionnement

Les dépenses de personnel représentent le principal poste de dépense de fonctionnement.

Composition des charges de fonctionnement



en milliers d'euro	budget2014 (bp+bs)	budget2015	EVOL°
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT*</b>	<b>69 807</b>	<b>67 721</b>	<b>-3,0%</b>
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)	12 752	11 798	-7,5%
CHARGES DE PERSONNEL (012)	44 040	43 250	-1,8%
ATTENUATION DE PRODUIT (014)	1	1	0,0%
AUTRES CHARGES DE GESTION (65)	6 678	6 654	-0,4%
CHARGES FINANCIERES NETTES (66 - 76)	3 034	3 000	-1,1%
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	1 047	722	-31,0%
PROVISIONS (68-78)	2 255	2 296	1,8%

\* hors matériaux des travaux en régie

Par rapport à 2014, les charges de fonctionnement sont en diminution de 3%.

- **Les charges à caractère général :**

en milliers d'euro	budget2014 (bp+bs)	budget2015	EVOL°
<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>12 752</b>	<b>11 798</b>	<b>-7,5%</b>
ENERGIES	3 513	3 521	0,2%
LOCATIONS IMMOBILIERES	811	635	-21,8%
GARDIENNAGE FERRIE	140	0	-100,0%
ETUDES ET RECHERCHES	161	91	-43,5%
SPECTACLE	100	0	-100,0%
LAVAL LA VILLE	150	123	-18,0%
AUTRES	7 877	7 429	-5,7%

Les charges à caractère général sont en diminution de 7,5%.

La diminution des locations immobilières est l'une des principales baisses et s'explique notamment par l'achat des bungalows installés sur le site pôle d'échange multimodal et la fin de la location des locaux de la rue des ruisseaux. A noter que la réduction du nombre de pages du Laval la Ville permet d'en réduire le coût de 18%.

- **Les dépenses de personnel :**

Les dépenses de personnel s'élèvent à 43 250 m€, soit une baisse de 1,8% malgré certaines hausses qui s'imposent à la collectivité :

- avancement de grade et d'échelon : +257 m€
- revalorisation catégories B et C : + 430 m€

La baisse résulte d'une optimisation de la gestion notamment au niveau des remplacements.

- **Les autres charges de gestion :**

en milliers d'euro	budget2014 (bp+bs)	budget2015	EVOL°
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION (65)</b>	<b>6 678</b>	<b>6 654</b>	<b>-0,4%</b>
SUBVENTION CCAS	1 900	1 850	-2,6%
SUBVENTION THEATRE	525	603	14,9%
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	2 332	2 330	-0,1%
SUBVENTIONS MISE A DISPOSITION PERSONNEL	252	200	-20,6%
SUBVENTIONS CUCS	55	50	-9,1%
INDEMNITES ELUS	499	526	5,4%
CONTRIBUTION ECOLES PRIVEES	1 050	1 030	-1,9%
ORGANISMES DE REGROUPEMENT	5	5	0,0%
PERTES SUR CREANCES IRECOUVRABLES	60	60	0,0%

Les autres charges de gestion sont globalement stables par rapport à 2014. Toutefois on constate une progression de près de 15% de la subvention au théâtre, ce qui s'explique par :

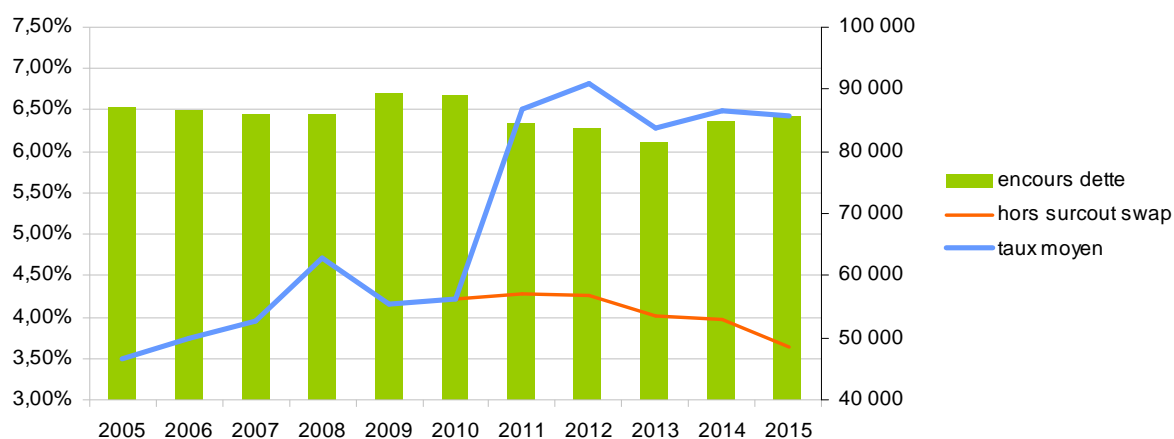
- le résultat de 2013 du théâtre de 50m€ qui est venu atténuer la subvention de la ville en 2014,
- le portage de la scène jeune public par le théâtre au lieu de la FAL dans le courant de l'année 2015.

A noter une diminution de la subvention du budget du CCAS permis par une recette de 200m€ au titre d'un recours gracieux auprès de la CNRACL.

- **Les charges financières :**

Malgré une baisse du taux d'intérêt moyen, les charges financières devraient être relativement stables par rapport à 2014. Ceci s'explique par le fait qu'une large part des emprunts contractés en 2014 a été mobilisée en 2014 (6 M€ sur 6,8 M€) alors qu'habituellement une proportion importante des prêts contractés une année est mobilisée l'année suivante, faisant que les intérêts courent sur moins que 365 jours. Ce changement s'explique par l'opportunité du prêt octroyé par la SFIL a des conditions intéressantes, un taux fixe de 2,45% pour 15 ans, qui devait faire l'objet d'une mobilisation de l'ensemble en 2014.

Taux d'intérêt moyen et encours de dette



Conformément à ce qui a été présenté dans le débat d'orientation budgétaire, l'encours de dette devrait légèrement augmenter en 2015 (+ 830 m€) et se fixer à 85,6 M€ d'encours contracté.



- **Les charges exceptionnelles :**

en milliers d'euro	budget2014 (bp+bs)	budget2015	EVOL°
<b>DEPENSES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 047</b>	<b>722</b>	<b>-31,0%</b>
SUBVENTION PARKING	681	609	-10,6%
TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	67	0	-100,0%
BONIFICATION INTERETS MEDUANES	25	10	-60,0%
INDEMNITES COMMERCANTS	171	0	-100,0%
AUTRES	103	103	0,0%

Elles sont en diminution de 31% par rapport à 2014, principalement en raison :

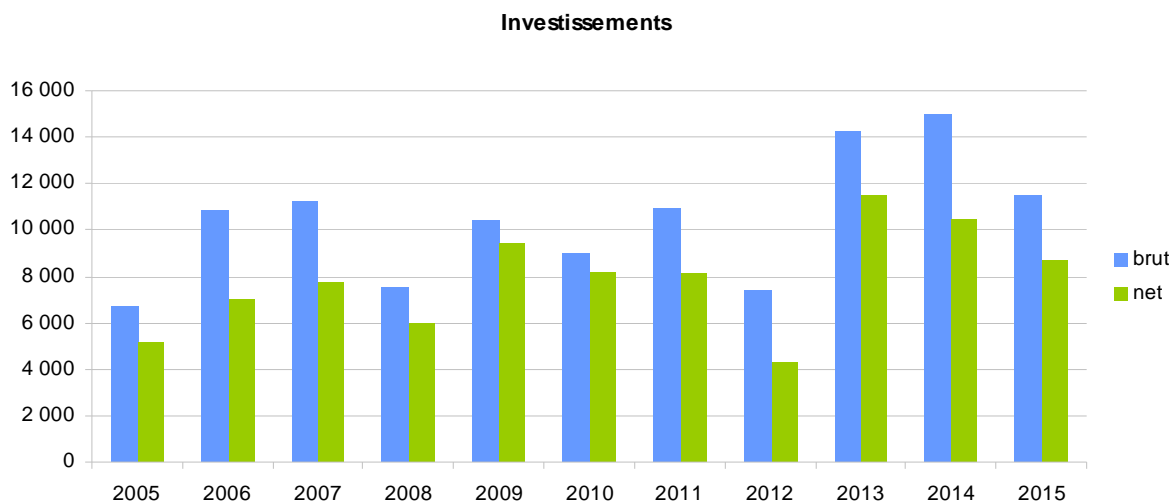
- de la baisse du taux d'intérêt d'un emprunt du budget parking (cf infra),
- des indemnités versées aux commerçants en 2014 qui n'a pas de raison de se répéter en 2015.

#### 1.4. Les investissements

Hors aménagement des locaux du CCAS au quartier Ferrié estimé à 685 m€, les dépenses d'investissement s'élèvent à 10 813 m€ pour un montant total de subventions à 2 813 m€, soit un investissement net de 8 M€, conforme à la trajectoire budgétaire arrêté à l'occasion du débat budgétaire.

Les principales opérations inscrites sont :

- La poursuite de la rénovation urbaine des Pommeraias (2,1 M€) comprenant la restructuration de l'école et de ses abords, l'aménagement de l'avenue Pierre de Coubertin et de la rue des Grands Carrés ;
- Le pôle d'échange multimodal (1 M€) ;
- L'extension du gymnase Ménard et construction du dojo des Francs Archers (1 M€) ;
- L'aménagement d'une annexe de la maison de quartier au Tertre (0,5 M€) ;
- Les plans qualité des équipements publics (0,4 M€) ;
- La poursuite du réaménagement de la rue de Clermont (0,4 M€) ;
- La requalification des bains douches (0,2 M€) ;
- Le début du programme de sauvegarde des réserves (0,2 M€) ;
- Les études pour le conservatoire de musique et de danse (0,1 M€) ;
- Le gros entretien du patrimoine (1,1 M€)



## 2. LES BUDGETS ANNEXES

### 2.1. Budget de l'eau

<i>en milliers d'euro</i>	budget2014 (bp+bs)	budget2015
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (a)</b>	5 522	5 517
PRODUIT DES SERVICES (70)	5 411	5 407
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (74)	1	0
ATTENUATION DE CHARGES (013)	110	110
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT (b)</b>	4 784	4 683
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)	2 919	2 873
CHARGES DE PERSONNEL (012)	960	980
ATTENUATION DE PRODUIT (014)	750	745
AUTRES CHARGES DE GESTION (65)	51	31
CHARGES FINANCIERES NETTES (66 - 76)	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	105	54
<b>EPARGNE BRUTE (c = a - b)</b>	738	834
- REMBOURSEMENT CAPITAL	0	0
<b>CAPACITE AUTOFINANCEMENT (d)</b>	738	834
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 368	1 723
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	392	200
<b>INVESTISSEMENTS NETS (e)</b>	2 977	1 523
RESULTAT ANTERIEUR NET (f)	2 239	0
<b>EMPRUNT D'EQUILIBRE (g = e - d - f)</b>	0	689

La section d'exploitation permet de dégager une capacité d'autofinancement de 834 m€ permettant de financer le gros entretien.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 723 m€ et comprennent principalement :

- des travaux complémentaires sur la prise d'eau faisant suite aux difficultés de fonctionnement rencontrées (300 m€),
- une étude sur le devenir de l'usine des eaux dans le cadre du schéma directeur (200 m€),
- le programme de remplacement des branchements plomb (400 m€),
- le gros entretien du réseau et de l'usine des eaux (520 m€).

Au stade du budget primitif, un emprunt d'équilibre de 689 m€ est nécessaire pour financer ces investissements. Ceci porterait l'encours de dette contracté au 31 décembre 2015 à 689 m€ mais il est fort probable que l'exercice 2014 dégagera un excédent qui se substituera à cet emprunt d'équilibre.

## 2.2. Budget de l'assainissement

<i>en milliers d'euro</i>	budget2014 (bp+bs)	budget2015
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (a)</b>	4 742	4 966
PRODUIT DES SERVICES (70)	4 739	4 966
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (74)	3	0
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT (b)</b>	3 733	3 573
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)	1 946	1 828
CHARGES DE PERSONNEL (012)	980	980
ATTENUATION DE PRODUIT (014)	450	445
AUTRES CHARGES DE GESTION (65)	26	26
CHARGES FINANCIERES NETTES (66 - 76)	243	232
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	89	62
<b>EPARGNE BRUTE (c = a - b)</b>	1 009	1 393
- REMBOURSEMENT CAPITAL	244	250
<b>CAPACITE AUTOFINANCEMENT (d)</b>	765	1 143
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 520	1 325
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	440	40
<b>INVESTISSEMENTS NETS (e)</b>	2 080	1 285
RESULTAT ANTERIEUR NET (f)	1 316	0
<b>EMPRUNT D'EQUILIBRE (g = e - d - f)</b>	0	142

La section d'exploitation permet de dégager une capacité d'autofinancement de 1 393 m€ permettant de financer le gros entretien.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 325 m€ et comprennent principalement :

- des travaux sur la station d'épuration (330 m€),
- le gros entretien du réseau (600 m€),
- des travaux pour le traitement des hydrogènes sulfurés présents dans le réseau (100 m€).

Au stade du budget primitif, un emprunt d'équilibre de 142 m€ est nécessaire pour financer ces investissements. Ceci porterait l'encours de dette contracté au 31 décembre 2015 à 5 554 m€ contre 5 662 m€ en 2014 mais il est fort probable que l'exercice 2014 dégagera un excédent qui se substituera à cet emprunt d'équilibre.

### 2.3. Budget parkings

<i>en milliers d'euro</i>	budget2014 (bp+bs)	budget2015
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (a)</b>	688	616
PRODUIT DES SERVICES (70)	0	0
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (74)	681	609
AUTRES PRODUITS COURANTS (75)	7	7
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT (b)</b>	391	306
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)	0	0
CHARGES FINANCIERES NETTES (66 - 76)	330	256
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	61	50
<b>EPARGNE BRUTE (c = a - b)</b>	297	310
- REMBOURSEMENT CAPITAL	238	252
<b>CAPACITE AUTOFINANCEMENT (d)</b>	59	58
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	629	58
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	0	
<b>INVESTISSEMENTS NETS (e)</b>	629	58
RESULTAT ANTERIEUR NET (f)	569	0
<b>EMPRUNT D'EQUILIBRE</b>	0	0

Le budget parkings retrace les opérations suivantes :

- Annuités de dette des emprunts conservés par la ville,
- Indemnisation du délégataire pour la non exploitation du parking nord de la gare,
- Redevance du délégataire,
- Amortissements des dépenses et subventions d'investissement réalisées.

Un emprunt dont l'encours est de l'ordre de 3 M€ va voir en 2015 son taux d'intérêt passer de 3,54% à 0,90% dans la mesure où il était prévu deux phase dans le contrat :

- Pendant les cinq premières années, 2010 à 2014, le taux est fixé à 3,54% ;
- A compter de 2015, le taux correspond à l'euribor 3 mois avec une marge de 0,80%.

Il en résulte une baisse significative des intérêts à payer conduisant à une diminution de la subvention d'équilibre provenant du budget principal.

L'encours de dette devrait se fixer à 6 472 m€ à la fin de l'année 2015.